

Direction départementale
 des Territoires
 Service Environnement
 Unité Nature et Biodiversité

Réunion du 16 octobre 2012
Comités de Pilotage des sites Natura 2000
FR8302014 – Site de Teissières
FR8302015 – Site de Grivaldes

Assistaient à ce comité de pilotage :

Membres représentant les services de l'Etat :

E. TOURAILLE	Chef du Service Départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage 15, représentant l'ONCFS 12
S. MARSY	DREAL Auvergne
P. LALO	DDT 15, Service Environnement
B. JOUBERT	DDT 15, Service Environnement
C. ROSSIGNOL	DDT 15, Service Economie Agricole
M. RAMOS	Gendarmerie nationale 15, COB Montsalvy

Membres représentants les collectivités territoriales et leurs groupements :

L. PREJEANT	Adjoint au maire de St Hippolyte et communauté de communes du Pays de Montsalvy
A. POUJOL	Adjoint au maire et communauté de communes du Pays de Carladez
J.P. CARRIER	Adjoint au maire de Murols
J.P. CALDEYROUX	Adjoint au maire de Vezels roussy
A. PLANTECOSTE	Maire de Leucamp

Membres représentants les propriétaires, usagers et socio-professionnels :

G. MONTAGUT	Syndicat des Forestiers Privés du Cantal
J. BERTRAND	Chambre d'agriculture du Cantal
E. MARQUET	Fédération départementale des chasseurs du Cantal

Assistaient également à ce comité de pilotage :

J. BEC	Alter Eco, animateur Natura 2000 des deux sites
--------	---

Membres ou personnes excusés :

A. Carocherie, Directeur DREAL Midi-Pyrénées ; J.L. DILIGIER, Directeur ONF service interdépartemental de l'Aveyron, du Lot, du Tarn et du Tarn et Garonne ; V. DESCOEUR, Président du CG 15 ; R. SOUCHON, président du Conseil régional d'Auvergne ; H. BRUSTEL, Directeur du CREN de Midi-Pyrénées ; J.COUDERC, Président de la Fédéra-

tion départementale de la pêche et de la protection des milieux aquatiques de l'Aveyron ; A. HARDY, Président de la LPO Aveyron ; G. LARGIER, directeur du conservatoire botanique national de Midi-Pyrénées ; J. MOLIERE, Président de la chambre d'agriculture de l'Aveyron ; M.L.TICHIT, Présidente du CPIE du Rouergue ; D. MARFAING, président de la FDAPPMA du Cantal ; C. VABRET, Président de la chambre des métiers et de l'artisanat du Cantal.

Ce comité de pilotage s'est tenu à la mairie de Leucamp, sous la présidence de Patrick LALO, représentant le préfet du Cantal, qui remercie Mme le Maire de Leucamp qui accueille ce COPIL.

Le président accueille les participants, à ce comité de pilotage commun aux 2 sites des Grivaldes et de Teissières. Il rappelle notamment que les Documents d'Objectifs des deux sites ont été validés en septembre 2011. A partir de cette validation, la phase d'animation du DOCOB a démarré début 2013.

L'Etat a gardé le portage de ces deux sites en absence de candidature des collectivités locales pour le portage. Le bureau d'étude « Alter Eco » a été choisi pour réaliser l'animation. Il laisse la parole à Monsieur Joël Bec (Alter Eco).

Les documents projetés lors de cette réunion sont en annexes.

↳ LES MAET

J. Bec fait le bilan des MAET 2012. Les conditions sont peu propices à la contractualisation et seul un agriculteur a contractualisé 15670€ sur 5 ans.

Une discussion s'engage sur les perspectives 2013.

Patrick Lalo précise qu'on est en fin de programmation budgétaire et que l'on ignore les prochaines attributions ni les perspectives suite à la réforme de la politique agricole commune. L'enveloppe 2012 pour les sites « chauves-souris » a été consommée pour le département. Christian Rossignol rappelle le principe de fongibilité entre les sites à chauves-souris. C'était une enveloppe pour 2 années mais elle est intégralement consommée.

Sylvain Marsy indique que de nouveaux dossiers peuvent être proposés. Il faut pour cela faire le bilan site par site et voir les dossiers à présenter. L'argumentation sera importante afin de bien justifier les demandes.

Joël Bec souhaite que les sites ayant le moins consommé soient prioritaires pour l'enveloppe 2013. Pour cela il souhaite le soutien du COPIL.

Le COPIL valide une demande pour l'enveloppe 2013.

Sylvain Marsy rappelle que ce n'est pas l'enveloppe qui a été bloquante pour 2012. Il est donc normal de répartir les crédits lorsqu'ils ne sont pas utilisés par les autres sites.

Christian Rossignol précise que les projets de contractualisation doivent être représentés avec des demandes chiffrées. Il faut bien distinguer les agriculteurs avec le siège dans le Cantal ou l'Aveyron car ce ne sont pas les mêmes enveloppes. Un contrat MAET sur des surfaces appartenant à 2 sites Natura 2000 différents peut faire l'objet d'un seul dossier (si même région).

Joël Bec soulève la difficulté de partager une même enveloppe entre plusieurs animateurs ce qui empêche de suivre réellement l'avancée de la consommation des crédits. De plus le travail sur ces dossiers s'est fait sur 2 mois du 15 mars au 15 mai, période peu favorable pour rencontrer les agriculteurs et sous la contrainte d'un retard de végétation qui a rendu délicat le zonage de certaines MAET (prairie fleurie). A cela se rajoute l'incertitude d'obtenir un financement.

↳ Les autres contrats Natura 2000

– les contrats forestiers :

Le dispositif bois sénescents serait intéressant à mettre en place sur le site de Teissières. Par contre la propriété forestière est plus morcelée sur Grivaldes. Joël BEC demande à la DREAL s'il y a une différence de crédit entre l'Aveyron et le cantal.

Sylvain Marsy répond que les plafonds de financement et barèmes peuvent varier entre l'Aveyron et le Cantal. Il précise que le FEADER diminue comme pour les MAET. On peut continuer à faire des contrats mais on en fera moins et de moins grande envergure.

Joël Bec expose les différents contrats possibles et demande au représentant des forestiers de faire parvenir l'information aux propriétaires concernés

↳ Les Chartes

- Bilan 2012 : 6 chartes ont été déposées (4 dans le Cantal et 2 dans l'Aveyron)
Perspectives 2013 : l'animation sera renforcée cette année sur le secteur de Teissières.

Edouard Touraille signale que l'exonération concerne les propriétés non-bâties, or les chauves souris se trouvent dans le bâti. La signature de la charte ne répond pas à la préservation des espèces. Il rappelle la réglementation concernant les espèces protégées avec notamment la possibilité d'une amende de 5ème classe pour la destruction de gîte à chauves-souris.

Patrick Lalo souligne que la signature de la charte bénéficie aux Chauves-souris par la préservation des zones de nourrissage.

↳ Perspectives

La connaissance

1- Cartographie :

Grivaldes :

En 2012, cartographie Chanès sur les extensions du site (160 ha). De nouveaux habitats recensés dont un qui est prioritaire à la Directive Habitats.

Pour 2013, la partie initiale sera revue (pour préciser certains habitats).

Sylvain Marsy rappelle que la cartographie doit être transmise aux deux conservatoires botaniques. Opération en cours signale l'animateur.

Teissières :

Le périmètre a été étendu sur 120 ha mais une partie avait déjà été cartographiée dans le site initial; des compléments ont eu lieu qui permettent d'étendre sensiblement les habitats d'intérêt dont 1 prioritaire. En 2013, un retour sera également fait sur certains habitats du site initial.

2-Suivi chauves-souris :

Voir diaporama

3- Autres espèces :

L'ONCFS indique qu'elle suit aussi le faucon pèlerin sur les Grivaldes.

Globalement sur le contexte Truyère/Goul l'année a été défavorable mais sur les Grivaldes, il y a eu 2 jeunes à l'envol. Ce qui est finalement plutôt bon

signe.

L'animateur signale l'initiative qu'il a prise en rapport avec le site d'escalade sur le même rocher où niche le Faucon. Bon accueil de la FFME et indication de la sensibilité des lieux au printemps sur les topo d'escalade.

La communication

La lettre d'information pour diffusion par l'intermédiaire des communes va être finalisée. Elle sera diffusée via les communes notamment aux personnes qui ont un projet dans le site.

Un site internet dédié aux deux sites devrait être opérationnel d'ici début décembre, suite au stage de formation suivi par l'animateur qui permet aux Grivaldes et à Teissières de figurer sur la plateforme de l'ATEN.

Le Programme 2013

– voir Diaporama

Le programme 2013 est validé par le COPIL.

Questions diverses

Joël BEC indique que les activités de sports motorisés sont de plus en plus présentes sur le secteur, ce qui aggrave notamment l'érosion des sols. Sur Teissières a eu lieu une manifestation motorisée aux alentours de fin mai début juin. Le passage vers les galeries de mines non réhabilitées pose aussi un problème de sécurité. Cette affirmation est soutenue par Mme le maire de Leucamp.

Patrick Lalo et Edouard Touraille rappelle la réglementation concernant la circulation des véhicules motorisés.

Sylvain Marsy propose d'élaborer une charte Natura 2000 à destination des organisateurs des activités de loisirs motorisés. Une fois signée, ceux-ci n'auraient pas d'évaluation d'incidence à réaliser. Par contre il y a nécessité de contrôles en contre-partie.

La séance est levée à 12h30

Le Président du copil par délégation



Patrick LALO